

10 Faits divers & Justice

Escroquerie à Port-Gentil

Un faux démarcheur démasqué par la Police judiciaire

J-P. ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

UN Nigérian, âgé de 43 ans, Alexander Oweiboh alias Aris, vient d'être arrêté par la Police judiciaire à Port-Gentil, pour escroquerie. Habitant dans la zone dite "Route des cités unies", dans le deuxième arrondissement, cet individu est suspecté d'avoir floué plusieurs personnes en leur promettant du travail. En contrepartie, des sommes d'argent allant de 20.000 et 35.000 francs étaient déboursées par des candidats au bonheur.

Mais, comme c'est souvent le cas dans ce genre d'affaire sentant le mirage, Alexander Oweiboh était aux abonnés absents une fois l'argent encaissé. Le pot-au-rose est dévoilé lorsque les services de la PJ enregistrent des plaintes des victimes. Ce qui aboutira à l'arrestation du marchand d'illusions ouest africain.

« Nous avons eu vent de son manège depuis un bon bout de temps, et nous nous sommes organisés pour le prendre. Mais il

Photo : Jean Paulin Allogho



Le suspect, Alexander Oweiboh...

avait abandonné son domicile pour quelques jours, avant d'y revenir, croyant peut-être que l'affaire était classée. Notre seconde tentative s'est donc avérée fructueuse, dès lors qu'elle nous a permis d'arrêter le mis en cause qui se faisait du beurre sur le dos des citoyens, au moment où plusieurs familles ont du mal à joindre les deux bouts, à en juger par le taux du chômage qui ne fait que s'accroître dans notre pays », nous a confié une source autorisée.

« Cet homme, qui a choisi d'escroquer des gens, ne pouvait pas imaginer que

sa supercherie allait être stoppée par les fins limiers de la Police judiciaire », a ensuite commenté la source.

Certaines victimes nous ont confié que sieur Oweiboh inspirait une telle assurance et confiance, qu'elles étaient persuadées d'avoir trouvé l'interlocuteur idéal devant les sortir de l'oisiveté.

MODE OPÉRATOIRE. C'est un enquêteur qui déroule le mode opératoire de Alexander Oweiboh: « après avoir encaissé l'argent, (son procédé) consistait,



Photo : JP Allogo/ L'Union

... attend son procès à la prison de Port-Gentil.

chaque fois qu'il marchait sur la route, ou se trouvait dans les grandes surfaces commerciales, à faire semblant de parler au téléphone à haute voix, comme s'il s'adressait aux chefs d'entreprises en vue de recruter une main d'œuvre importante pour leurs sociétés. Et cela motivait immédiatement des personnes à la recherche d'un travail à se rapprocher de lui. Après avoir accepté de leur rendre service, il leur demandait de lui verser, en contrepartie, une somme d'argent oscillant entre 20.000 et 35.000 francs, selon la de-

mande. Il exigeait d'eux des transferts d'argent via Airtel Money. Une fois l'argent en sa possession, il leur conseillait d'attendre son appel téléphonique pour qu'elles aillent commencer le travail. Mais personne n'a eu le boulot promis. Bien au contraire, sieur Oweiboh s'est fondu dans la nature, et ne répondait plus au téléphone, quand il ne l'éteignait pas tout simplement. »

Lors d'une perquisition effectuée au domicile du suspect, une pile de cinquante dossiers de demandes de travail appartenant à diverses

personnes été découverte.

Durant l'enquête préliminaire, l'intéressé a dit aux OPJ qu'il est un démarcheur pour de nombreuses sociétés de la place et même au-delà. Et d'ajouter que l'argent reçu des demandeurs d'emploi servait à l'établissement de leurs certificats médicaux.

Au terme de sa garde à vue à la PJ, Alexander Oweiboh a été présenté devant le procureur de Port-Gentil pour répondre de son acte. Il attend présentement son procès à la prison centrale locale.

Sinistre à Mouila

Un véhicule à usage de taxi réduit en cendres

FN

Mouila/Gabon

UN véhicule à usage de taxi, ayant à son bord deux passagers, a pris feu, il y a quelques jours, non loin du monument dédié aux morts situé à un jet de pierre de l'Hôtel de ville de Mouila.

Selon divers témoignages recueillis sur le lieu du sinistre, le drame s'est produit vers 6 heures. Le taxi circulait dans le sens carrefour Gabon Telecom-Rive gauche dans le

deuxième arrondissement. Parvenu à la ruelle menant au Monument aux morts après avoir traversé le pont sur la Ngounié, le conducteur constate un dysfonctionnement mécanique de son automobile. Puis, à la surprise générale, les trois occupants du taxi voient une épaisse fumée s'échappant du capot, suivie aussitôt des flammes. Tout s'embrase alors. La violence du feu est telle que le véhicule s'est consumé rapidement, avant d'être réduit com-



Photo : Felicien Ndongo/ L'Union

Le taxi en feu.

plètement en un amas de ferraille. Impuissant et en pleurs devant ce sinistre, le conducteur, dont l'identité ne nous a pas été communiquée, affirme avoir perdu dans cet incendie tous ses documents afférents à la circulation automobile. Les choses se sont passées si vite qu'il n'a même pas eu le temps matériel d'utiliser son extincteur, soutiennent la victime et les témoins.

Les premières constatations font état de ce que l'arrêt du ventilateur ser-

vant au refroidissement du moteur du véhicule serait probablement à l'origine de l'incendie. Une panne imputable au manque de vigilance du chauffeur qui, semble-t-il, aurait pourtant décelé la dite panne, mais l'aurait tout simplement ignorée, préférant continuer à travailler au lieu de solliciter l'intervention d'un électricien-auto.

Notons qu'aucun occupant du véhicule n'est blessé. Ils sont tous sortis indemnes du véhicule en feu.

Les faits du week-end

Un jeune homme retrouvé poignardé sur le trottoir à Sibang

UN jeune homme a été retrouvé, tard dans la nuit du samedi, par des passants, gisant dans une mare de sang sur un trottoir, au quartier Sibang non loin du "Perchoir". Selon les faits rapportés par un témoin présent sur les lieux, la victime s'appellerait "Mignon" et serait âgé de 20 ans. Allongé sur le sol mais conscient, Mignon, à la vue des passants, s'est mis à crier "sauvez-moi !". En s'approchant de lui, ces derniers constatent qu'il saigne abondamment sur le flanc. Ils l'ont alors amené dans

un endroit où il y avait un peu plus d'affluence. Aux questions des secouristes qui voulaient savoir ce qui lui est arrivé, le jeune homme est resté muet comme une carpe. Même la présence d'un agent de police, venu s'enquérir de sa situation, ne lui a point fait délier la langue. Il a tout de même été conduit dans une structure sanitaire pour y recevoir des soins.

Un couple harcelé par son bailleur

UN homme a porté plainte, vendredi dernier, contre son bailleur au commissariat de police de Sogatol, pour "agression, vio-

lation de domicile et harcèlement". Le plaignant, accompagné de sa concubine, raconte qu'ils vivent depuis plusieurs années chez ce Monsieur. Malheureusement, ce dernier ne cesse de l'importuner. Il explique qu'en rentrant du travail un soir, son bailleur s'est directement mis à lui proférer des injures et des menaces sans aucune raison, allant jusqu'à le suivre à son domicile, en lui demandant de libérer les locaux dans la même soirée. Sur ces entrefaites, le bailleur se serait directement jeté sur lui et sa concubine, en cassant tout dans la maison, avant d'emporter la

clé de la porte de l'entrée principale. Le couple avait-il des arriérés de loyers ? A ce qu'il semble, le bailleur aurait fait des avances à la concubine de son locataire, qu'elle aurait repoussées. D'où sa colère.

Des collégiens pris en flagrant délit de consommation de cannabis

TROIS militaires en civil, se baladant le long de la plage du lycée national Léon-Mba, ont pris en flagrant délit de consommation de chanvre cinq élèves du collège Ange-Mba. Il s'agit de trois garçons et de 2 filles, inscrits respectivement en

4e et 5e. Selon notre source, les jeunes collégiens, assis sur une bille d'Okoumé, s'adonnaient à cœur joie à cette substance illécite et prohibée. La source précise que les intéressés avaient une "cuisse de tabac" d'une valeur de 10 000 francs, ouverte au milieu et dans laquelle chacun se servait pour rouler son joint. " Les deux filles, malgré qu'elles étaient complètement défoncées, continuaient à fumer", explique la source. Ils ont tous été arrêtés par les militaires, qui ont ensuite alerté une unité spécialisée pour s'en charger.

Rassemblés par Abel EYEGHE EKORE